

Semaine
de l'Économie
Sociale et Solidaire
à l'École

Pourquoi
coopérer ?

Du 26 au 31 mars 2018

Dossier

Professionnels :
Participez à
la « Semaine de l'ESS à l'École »



Inscrivez votre action sur : www.semainessecole.coop

Pourquoi
coopérer ?

Professionnels de l'ESS, Participez à la « Semaine de l'ESS à l'École »

Les idées d'actions :



J'interviens en classe !

<http://www.ressourcess.fr/ressource/jinterviens/>



**J'accueille la classe
dans ma structure !**

<http://www.ressourcess.fr/ressource/jaccueille/>



**Je participe ou j'organise
un événement à l'École !**

<http://www.ressourcess.fr/ressource/je-participe/>

Vous êtes dirigeant, responsable, salarié, bénévole ou militant d'une association, d'une mutuelle ou d'une coopérative ou d'une toute autre structure de l'ESS? Vous voulez faire découvrir la richesse de votre organisation par la présentation de votre métier, de votre engagement ou de vos valeurs ? La « Semaine de l'ESS à l'École » est l'occasion de vous adresser directement aux élèves de la maternelle au lycée, et de partager avec eux votre culture et vos savoir-faire.

La Semaine de l'ESS à l'École c'est quoi ?

Portée par l'OCCE, Coop FR et L'ESPER, la 2^{ème} édition de « la Semaine de l'ESS à l'École » se déroulera du 26 au 31 mars 2018. Elle vise à promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'école.

Cette action sera menée partout en France avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

De la maternelle au lycée, dans tous les territoires français, cette action permettra aux élèves de mieux faire appréhender les modes d'entreprendre en collectif de l'ESS, porteurs de valeurs également républicaines – égalité, démocratie, solidarité, engagement collectif – et de concourir à la transmission aux plus jeunes d'une approche concrète de la citoyenneté.

Ca m'intéresse !

Vous pouvez vous investir de différentes manières dans la « Semaine de l'ESS à l'École ». Il vous suffit de suivre le lien qui correspond à l'action que vous voulez organiser pour être dirigé vers les guides de préparation respectifs.

Le monde de l'ESS est large et il peut être abordé de façon très diverses, la préparation en amont avec l'enseignant vous permet de mieux cerner ses attentes en fonction du besoin des élèves.

Des correspondants régionaux de L'ESPER et les animateurs départementaux de l'OCCE vous accompagnent également dans votre démarche.

Comment s'inscrire ?

Pour participer ou organiser une action pour la « Semaine de l'ESS à l'École », inscrivez-vous sur :

<https://semainessecole.coop/#pourquoi-et-comment-cooperer>



Ca m'intéresse !



Vous souhaitez monter une action à l'occasion de la Semaine de l'ESS à l'École 2017 ? Félicitations !

Renseignez le formulaire qui vous correspond, nous vous mettrons en contact avec notre réseau d'acteurs en région.

Je suis membre d'une équipe pédagogique

Je suis un professionnel de l'ESS

Je suis en 6ème, collège ou lycée

Vous souhaitez davantage d'informations ?

Posez-nous vos questions par mail, nous y répondrons dans les plus brefs délais : info@semainessecole.coop



Remplissez le formulaire de participation ou de demande de renseignements complémentaires pour être mis en contact avec nos correspondants régionaux et nos animateurs départementaux.

La « Semaine de l'ESS à l'École » qui se déroule du 26 au 31 mars est une semaine de valorisation des actions qui ont eu lieu dans les établissements. Vous pouvez donc dès maintenant –de novembre à mars– mettre en place des événements à destination des élèves.

Pendant la Semaine, vous pouvez participer avec les élèves à un temps de valorisation où ils restituent ce qu'ils ont appris. Sur twitter, le hashtag (mot-clé) **#SESSE2018** permet de donner une visibilité nationale à leur réponse. Vous pouvez participer à la valorisation de leur action en partageant une photo et un message de 140 caractères accompagnés du hashtag. Tous les tweets seront diffusés de manière continue sur :

www.semainessecole.coop

Quelques outils pour vous aider

Les ressources qui vous sont proposées ici peuvent être utilisées quelle que soit l'action que vous organisez. Si vous souhaitez avoir des informations supplémentaires, rendez sur le site de la Semaine de l'ESS à l'École (www.semainessecole.coop) ou contactez-nous à info@semainessecole.coop.

Pour parler de l'ESS :

- les principes de l'ESS : pour ne pas en oublier !
<http://www.ressourcess.fr/ressource/les-principes/>
- Le portail Ressourc'ESS qui mutualise des ressources pédagogiques pour parler d'ESS :
www.ressourcess.fr



Toutes les informations sur la « Semaine de l'ESS à l'École » sont sur :

www.semainessecole.coop



Présentation des acteurs porteurs de la « Semaine de l'ESS à l'École »



pédagogie coopérative



Coop FR
les entreprises coopératives

L'ESPER

L'Économie sociale partenaire de l'École de la République (L'ESPER) rassemble 45 associations, mutuelles, coopératives et syndicats qui œuvrent dans le monde de l'éducation, de la maternelle à l'université, pour mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire (ESS).

Ses membres mènent des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs... Ils ont en commun les valeurs fondatrices de l'École de la République et de l'Économie Sociale et Solidaire : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, mais également la démocratie et la citoyenneté.

L'ESPER est signataire de deux accords-cadres, en 2013 et 2014, avec les Ministères de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le Ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire. Elle est depuis signataire d'accords-cadres régionaux de coopération pour l'éducation à l'ESS sur les territoires.

www.lesper.fr



L'OCCE

Créé en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération comme valeur centrale à l'école.

Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes, ainsi qu'à permettre leur émancipation.

Grâce à 102 associations départementales, il agit sur tout le territoire français.

Missions :

- Développer au sein des écoles et des établissements de l'Éducation Nationale les valeurs de la coopération.
- Accompagner les enseignants dans leurs pratiques professionnelles (propositions de formations, mise à disposition d'outils pédagogiques, etc.).
- Proposer un cadre juridique et encadrer la gestion financière et comptable des coopératives scolaires.

Chiffres Clés :

- Création : 1928
- 1 fédération nationale
- 102 associations départementales et 24 unions régionales
- 5 millions d'enfants et d'adolescents
- 51 300 coopératives et foyers scolaires.

www.occe.coop

Coop FR

Organisation représentative du mouvement coopératif français - créée par ses membres en 1968 sous le nom de Groupement national de la coopération (GNC) - Coop FR est aujourd'hui la voix de plus de 23 000 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activité, de leurs 26 millions de sociétaires, et du million de salariés qu'elles emploient.

En bref, Coop FR a pour mission de :

- communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat ;
- représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international.

www.entreprises.coop

Semaine
de l'Économie
Sociale et Solidaire
à l'École

Pourquoi
coopérer ?

La « Semaine de l'ESS à l'École » a reçu le soutien de :



www.semainessecole.coop